

Procès-verbal de dissolution de la SCM

SCM 32 Victor Noir

SCM 32 Victor Noir déclarée à la préfecture de Nanterre le 02/02/2006.
N°de dossier 2006D00205

Siège social 153 Avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly sur Seine

Procès verbal de l'assemblée générale du 11/12/2024

Le 11/12/2024 à 16 heures

Les membres de la SCM 32 Victor Noir dont le siège social est au 153 Avenue Charles de Gaulle à Neuilly sur Seine se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au siège social sur convocation du gérant par lettre simple conformément aux dispositions des statuts et du règlement intérieur.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que qualité, éventuelle de mandataire en cas de procuration possible.

Monsieur Fabrice CATON préside la séance en sa qualité de gérant de la société; Madame Maude-Marie Miquel est co-gérante de séance en sa qualité de cogérance de la société.

OU

L'assemblée procède à la désignation de son bureau de séance : Monsieur Fabrice Caton est désigné en qualité de président de séance et Madame Maude-Marie Miquel en qualité de secrétaire de séance.

Le président constate que les membres présents et représentés sont au nombre de deux et qu'en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer (en cas d'exigence d'un quorum, c'est à dire un nombre minimum de présents ou de votants prévu aux statuts pour que les délibérations soient validées).